

COMPTE RENDU RÉUNION RÉFÉRENTS Le centre bourg

23 avril 2022

Présents : Ronze Gabriel, Chanteloube Alain, Franc Bernadette, Romeyron Françoise, Pupier Florence, Descot Hubert, Kubicki Patrice, Villars Petrus. Excusé : Jean-Luc SARTRE Clapeyron Patrice, D'Auria Virginie, (Conseillers municipaux), Escoffier Guy (adjoints).

L'ordre du jour, Faire remonter en mairie les remarques, suggestions, demandes de travaux ou des modifications à effectuer dans leur quartier. Faire connaissances et garder un lien social avec ces voisins. Etre à l'écoute d'autrui et répartir l'info. Lors des réunions seront débattus les sujets suivant : accessibilité, sécurité, stationnement, propreté, lutte contre l'incivilité, éclairage....mais aussi faire connaissance entre référents. Ces réunions sont ouvertes à tous et peu importe le quartier.

- **Compostage et Poubelles** : Beaucoup de poubelles restent pleines et débordent malgré le passage des services du SICTOM. La municipalité à encore aperçu des personnes jetant des déchets verts dans les bacs. L'irrespect et les incivilités se généralisent, La communication, les rappels dans les bulletins restent vains...
 - Suite à donner : Pourquoi ne pas mettre à disposition une benne à déchets verts ?

- **Circulation, Travaux et entretien** : - Des travaux d'enfouissement de haute tension ont été réalisés par Ineo à la demande d'ENEDIS. Ce fut un chantier pas très bien mené et très compliqué. Les dates d'intervention demandées par l'entreprise et ayant fait l'objet d'arrêtés n'ont pas été respectés. Il reste encore une partie à terminer vers le Paraboin où un mur de soutènement va être coulé.
 - Le stop vers la rue Denis Peyrard n'est pas toujours respecté. Les gens qui descendent de St Didier ne le marquent pas forcément. C'est dangereux. De plus, les gens accélèrent après le radar. La vitesse est un fléau dans tout notre village mais nous ne pouvons pas tout résoudre. Nous n'avons jamais eu d'accidents graves. Les statistiques du radar pédagogique montrent qu'environ 70% des personnes respectent la limitation de vitesse.
 - Des travaux de voirie vont débuter prochainement (réfection de la chaussée) à partir du club canin jusqu'à Montauroux (environ 750m).
 - Il faudra rajouter un peu de goudron vers la ferme de Mr Villard car ce qui a été déjà fait n'est pas efficace et reboucher 2 ou 3 trous.
 - Les travaux de peinture dans le chœur de l'Église ont débuté : des infiltrations avaient causé des dégâts considérables. Le coût des travaux s'élève à 16 000 euros. Nous devons préserver notre patrimoine et le remettre en état quand cela est nécessaire.
 - A cet égard, remarques faites :
 - La croix rue de l'ouest pourrait être nettoyée et fleurie.
 - La table d'orientation pourrait être « réorientée » (mal placée car il faut monter sur le talus).
 - Grillage en mauvais état vers le tunnel de vara
 - Suite à donner : - Aller voir sur place

- **Eclairage** : La commune est passée aux lampadaires à leds. Les travaux ont été réalisés par la société Eiffage. Certains lampadaires sont restés allumés, mais cela venait d'une maintenance qu'Eiffage effectuait. Les lampes de la bibliothèque restaient allumées la nuit, mais ce problème a été vite résolu. La commune réfléchit à une solution pour pouvoir changer les ampoules du centre bourg, ce qui pourrait constituer la dernière tranche de remplacement des ampoules anciennes.
 - Suite à donner : -Faire remonter les soucis en mairie pour pouvoir les signaler à la société Eiffage.

- **Caméras** : Le dispositif de vidéo protection a été élargi. Au total, nous avons 17 cameras sur notre commune.

- **Incivilité** : - Les personnels de la gendarmerie de St Didier bénéficient de mutations et il nous faut apprendre à changer de référents. C'est le major LEVESQUE qui est en charge de la brigade. Des images de vidéo surveillances, nous sont assez fréquemment demandées. La commune et la gendarmerie entretiennent d'excellentes relations et les informations passent bien. La gendarmerie est souvent présente sur la commune. 200 gendarmeries doivent être créées en France, deux pourraient l'être dans l'est du département et une proposition a été faite à la commune de St Just Malmont. Au niveau de la communauté de communes, c'est plus une demande de renforcement d'effectifs qui était proposée. La délinquance se traduit surtout par des cambriolages sur notre commune mais La Séauve, Pont Salomon entre autres sont aussi touchées.
 - Il y a beaucoup de chiens qui aboient et les déjections sont nombreuses en plusieurs endroits.
 - Des personnes se sont plaints des traversées de tracteurs et des excréments d'animaux sur la voie publique, mais il ne faut pas oublier que l'on a dans notre village des agriculteurs qui travaillent et font de leur mieux pour ne pas trop perturber les habitants. (Ne pas faire l'épandage le vendredi). Il faut savoir vivre avec son temps et son époque. « Avant fallait se frotter les chaussures avant d'aller à la messe ! » De plus, certains poteaux téléphoniques gênent le passage des engins agricoles mais la commune a signalé le problème.
 - Des feux d'artifices lors d'un mariage salle Catherine Courbon ont été signalés. Le maire a rappelé aux fautifs la réglementation.
 - Suite à donner : - Ne pas hésiter à téléphoner à la gendarmerie, et de déposer une main courante

- **Projets** : - Le projet de la cantine est toujours d'actualité mais il y a des priorités notamment la plus importante qui est la réfection totale et la construction d'un nouveau bâtiment pour les services technique. Elle se fera en deux étapes.
 - Une réunion publique a eu lieu pour présenter le cahier des charges du PLU. Par la suite une expo sera faite durant une quinzaine de jours en mairie et pourra être consultée par tous les habitants qui le désirent. Notre directrice générale des services et le maire pourront répondre aux questions. Elle sera suivie d'une enquête publique. Le PLU n'est pas un travail simple, les procédures sont longues et la réglementation de plus en plus complexe.
 - Dans les années à venir, le fleurissement de la commune va changer. Entre la sécheresse et la chaleur, on se doit de changer les fleurs qui nécessitent trop d'eau, nous passerons aux plantes vivaces plutôt que les plantes habituelles.

➤ A noter :

- Le téléthon du 2 au 4 décembre.
- Le marché de Noël le 10 décembre.
- Le don du sang en janvier